L 1.8
M5
6628

nséquences de la aration parentale chez l'enfant



Gérard Poussin
Elisabeth Martin-Lebrun

FONDATION POUR L'ENFANCE

érès

Collection « Fondation pour l'Enfance »
dirigée par Marie-Paule Poilpot

Créée en 1977, la Fondation pour l'Enfance est un établissement privé reconnu d'utilité publique par le décret du 2 décembre 1977 et agréé institution d'intérêt général à caractère humanitaire le 22 avril 1987. Sa vocation est de participer à la protection de l'enfance en danger en favorisant les actions d'information, de formation et de prévention de la maltraitance. Sa mission consiste à susciter, encourager, promouvoir, conseiller et aider les actions en faveur des enfants en danger et des familles en difficulté.

S'adressant en priorité aux praticiens, chercheurs et professionnels du champ social, thérapeutique et juridique, les ouvrages de la collection proposeront :
— des pistes de réflexion et des pratiques innovantes en matière de protection et de prise en charge des enfants maltraités ;
— des outils de travail synthétiques et techniques auxquels tout professionnel confronté à la maltraitance pourra se référer.

A paraître

– *L'annuaire des associations françaises de protection de l'enfance*
– *Un nouvel âge de la vie : le temps de la postadolescence*
– *Souffrir et se construire*
– *Les enlèvements transfrontières : une violence contre l'enfant*

02476269 2

1

Conséquences de la séparation parentale chez l'enfant

16.
D 1

2000 - 7316

Etude réalisée en milieu scolaire auprès de
3 098 enfants dans le département de l'Isère
1995-1996

Docteur Elisabeth Martin-Lebrun
pédiatre, Meylan (38)

Professeur Gérard Poussin
directeur du Laboratoire de psychologie clinique
et pathologique
Université Pierre-Mendès-France, Grenoble

Avec la participation de :

Taghy Barumandzadeh
maître de conférence
Laboratoire de statistiques et
d'analyses des données
Université Pierre-Mendès-France, Grenoble

Docteur Catherine Pequegnot
Médecin conseiller technique auprès de
l'inspecteur d'académie de l'Isère

BDIC
PARIS

Elisabeth Martin-Lebrun
Gérard Poussin

Conséquences de la séparation parentale chez l'enfant

Erès

Cette étude a été financée par le ministère du Travail et des Affaires sociales, la Fondation pour l'Enfance, le Conseil général de l'Isère, les laboratoires pharmaceutiques : Pasteur-Mérieux, Smithkline Beecham, IPSEN, Guigoz, Nestlé, Crinex et Sodilac.

Nous remerçions les médecins scolaires
qui ont accepté de participer à
la collecte des données :
Dr Marie-Françoise Alacoque
Dr Michèle Beal
Dr Françoise Bec Lauxeroi
Dr Claire Boulon
Dr Denise Bressy
Dr Corinne Dornier
Dr Catherine Duverneuil
Dr Dominique Lalanne Bertoudicq
Dr Françoise Lecourvoisier
Dr Christine Lequette
Dr Fabienne Martin
Dr Brigitte Thirion

ISBN : 2-86586-697-1
© 1999 Editions Erès
11 rue des Alouettes, 31520 Ramonville Saint-Agne

Sommaire

Revue de la littérature 13
Première approche du sujet 19
Population étudiée, méthodologie utilisée 23
Résultats 29
– Présentation de la population étudiée 29
– Caractéristiques de la population d'enfants dont les parents sont séparés 31
– Résultats au test d'estime de soi (SEI) 32
– Influence de la séparation parentale sur les résultats au SEI 34
– Influence du décès d'un parent sur les résultats du SEI 34
– Influence de la régularité des rencontres entre l'enfant et son père sur ses résultats au SEI 35
Discussion 37
Conclusion 43
Références bibliographiques 47
Annexes 51

Le divorce est de plus en plus fréquent : un couple sur deux à Paris, un couple sur trois en province (INSEE, 1993). Les remariages sont nombreux avec l'apparition de famille « recomposée » ou « mosaïque ». Tous ces éléments constituent un nouveau phénomène de société qui modifie les images de références fondamentales comme celle du père, de la mère et de la famille. Deux questions se posent : quelle place tient l'enfant auprès de chacun de ses parents ? Quel est son devenir social ?

En tant que pédiatre et psychologue nous sommes souvent confrontés à cette situation familiale : les parents s'inquiètent et nous interrogent à propos des conséquences de leur séparation sur l'évolution de leur enfant. Une meilleure connaissance de ce qui est mis en jeu dans le développement de l'enfant est indispensable pour sensibiliser les parents à ses attentes et pour l'aider ainsi à dépasser les difficultés auquel il se trouve confronté.

La séparation parentale est aussi un phénomène social dont l'ampleur nécessite une réflexion et des propositions qui relèvent de la santé publique. La réponse ne peut plus être seulement individuelle, elle devient « politique » car elle concerne la société dans

son fondement. En transformant la cellule familiale, la séparation parentale modifie l'équilibre qui existe entre l'individu et la société. La famille est dans notre culture l'unité de base de notre organisation sociale. Elle est le lieu de vie qui permet l'épanouissement de chacun (et donc des enfants) et le lieu privilégié où sont transmises les lois indispensables à la survie du groupe social.

La fragilité actuelle du couple parental donne une valeur différente au lien « horizontal » qui existe entre les deux parents ; elle modifie également le lien « vertical » qui se tisse entre les générations (l'enfant avec chacun de ses parents et avec ses grands-parents). Ce lien de filiation (social) se transforme en lien d'affiliation lorsque l'enfant est reconnu comme appartenant à sa famille ; ce lien de reconnaissance humaine entre des personnes de génération différente permet à l'enfant devenu adolescent puis adulte d'avoir le désir de s'intégrer dans notre société pour en devenir un membre actif (Selosse, 1994). Les liens du mariage étant actuellement plus précaires, il devient nécessaire de renforcer les liens de filiation afin de permettre à l'enfant d'avoir sa place dans chacune de ses lignées familiales et par là dans la société.

Cette étude s'inscrit dans une démarche de réflexion sur les conséquences de la séparation parentale chez le jeune enfant et sur la détermination des facteurs qui pourraient l'aider à s'adapter favorablement à sa nouvelle situation familiale, avec notamment le maintien d'un lien régulier entre le père et l'enfant qui vit principalement avec sa mère. D'après l'INSEE (1993), un père sur cinq ne voit plus ses enfants après la séparation, un père sur cinq les voit épi-